

## Le Danemark à la Présidence de l'UE. Stig Langvad répond aux questions du CFHE.

Que pouvons-nous attendre de l'Union Européenne durant la Présidence Danoise?



Stig Langvad,  
président du Conseil  
National Danois  
« DPOD », membre  
exécutif du FEPH,  
membre du comité  
de la Convention des  
Nations Unies,  
répond aux questions  
du CFHE.

Photo: Henrik Frydkjær.

### Le rôle important de l'UE dans l'amélioration des droits des personnes handicapées

Il n'y a aucun doute sur le fait que l'Union Européenne joue un rôle important dans la création d'une société où les personnes en situation de handicap ont un meilleur accès quotidien à l'égalité et à la participation – même s'il existe de nombreux obstacles qui doivent encore être réduits afin que les personnes handicapées puissent avoir accès à l'égalité des chances et à la non-discrimination. L'UE, à travers sa législation unique en Europe, peut réduire les barrières existant dans les 27 pays membres, comme elle l'a fait par exemple avec la directive bus et autocars en 2001, qui crée une bien meilleure accessibilité des bus dans les zones urbaines.

### Les politiques du handicap, loin encore de constituer une priorité sur l'agenda européen

Considérant le fait que l'UE peut introduire des changements significatifs dans la vie des personnes en situation de handicap, nous pourrions nous attendre à ce que les politiques en matière handicap soient des priorités de l'agenda des Etats membres prenant la tête de la présidence tournante de l'UE, comme le Danemark, qui va présider l'UE pendant les six premiers mois de 2012. Malheureusement, il n'en n'est pas ainsi. **Les politiques du handicap ne constituent pas une priorité en Europe, en comparaison avec presque toutes les autres politiques.** Et il en a toujours été ainsi, malheureusement.

### Un traitement encore trop traditionnel du handicap, pas assez axé sur le mainstreaming des politiques du handicap.

Les personnes qui traitent des politiques du handicap sont toujours les hommes et femmes politiques et les fonctionnaires issus des ministères des affaires sociales. Le traitement politique du handicap est toujours basé sur une perspective très traditionnelle où les personnes en situation de handicap sont vues comme des personnes qu'il faut protéger dans le cadre des politiques sociales ou qu'il faut traiter selon une perspective médicale dans le secteur de la santé. On pourrait espérer que les politiques du handicap soient des priorités de l'agenda avec une perspective de mainstreaming dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la recherche, des infrastructures, du transport, etc... mais nous restons toujours cantonnés au secteur social et à la santé.

Mais dans ces domaines, et plus spécifiquement dans le secteur des politiques sociales traitant de l'accès aux appareils d'assistance, à la vie autonome, aux allocations du handicap, etc, nous assistons à un intérêt grandissant ainsi qu'à une reconnaissance de plus en plus importante du potentiel de la perspective européenne pour traiter de ces problématiques.

## **Une conférence sur le handicap de la présidence danoise les 5 et 6 mars 2012**

Il y a toujours, ou presque toujours, une conférence de la présidence (et parfois une conférence des ministres) sur le handicap dans les états qui prennent en charge la présidence tournant de l'UE. Cela va aussi être le cas au Danemark. Il y aura une conférence de la présidence à Copenhague le 5 et 6 mars 2012. Les conseils nationaux et les organisations européennes de personnes handicapées seront invités ainsi que les représentants, notamment, des administrations de l'UE.

DPOD, en tant que Conseil National représentant les personnes handicapées au Danemark, et en partenariat avec le Forum Européen des Personnes Handicapées, a été impliqué dans l'organisation de cette conférence.

Nous pourrions espérer que ce soit le gouvernement danois qui soit responsable de l'organisation de la Conférence de la Présidence danoise, mais la Commission Européenne joue un rôle important en termes de contenu et de perspectives.

## **Une conférence axée sur l'accessibilité dans toutes ses formes**

Il semble que l'accessibilité dans toutes ses formes sera le point principal de la conférence de la présidence danoise. Pas seulement l'accessibilité traditionnelle portant sur l'accès à l'environnement bâti et aux installations extérieures. Mais aussi l'accessibilité à la participation démocratique et à la communication pour les personnes les plus vulnérables parmi les personnes handicapées.

DPOD a travaillé dur pour que ce thème soit mis à l'agenda. Nous en sommes fiers.

## **L'importance de l'accessibilité de la salle de conférence**

Il a été très important pour DPOD d'influencer le choix du lieu et des circonstances de la conférence. Nous sommes heureux qu'il ait été décidé qu'un tout nouvel hôtel très proche du centre ville de Copenhague accueillera la conférence. Tous les participants ayant un handicap pourront loger dans cet hôtel et participer à la conférence. Aucun participant ayant un handicap ne devra être logé dans un autre hôtel et faire face aux difficultés du transport le matin, pendant la journée, et le soir. Nous espérons que cela constitue un exemple pour les prochains qui organiseront les conférences à Chypre et en Irlande. En même temps, il est important pour DPOD d'envoyer un signal aux hôtels accessibles que nous les choisirons pour nos activités, qu'elles soient organisées par les organisations de personnes elles-mêmes ou par les autorités européennes ou les états membres.

## **Une conférence organisée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)**

Il y aura aussi une conférence organisée par la FRA à Copenhague, normalement dans le même hôtel, les 7 et 8 juin 2012. Cette conférence n'est pas encore organisée dans les détails mais elle devrait être axée sur la capacité légale, l'auto-détermination, l'autonomie personnelle, la vie autonome des personnes avec un handicap cognitif et psychosocial. Il sera très intéressant de voir le résultat de cette conférence. La participation sera certainement sur invitation. Il y aura d'autres conférences et séminaires où seront traitées des problématiques très proches de celles du cœur d'intérêt des organisations représentatives de personnes handicapées. Cela reste encore à définir dans les détails.

## La nécessité d'un fort mouvement des personnes handicapées

Nous nous devons d'être là où nous pensons que nous pouvons faire une différence, car les autres n'élèveront pas leur voix pour nous. C'est quelque chose que nous devons entreprendre nous-mêmes.

C'est au mouvement des personnes handicapées à regarder le calendrier

des six mois où le

Danemark va présider

l'UE. Et si nous faisons

cela, il n'y a aucun doute

sur le fait que nous

trouverons une fenêtre

d'opportunité pour

mettre la question du handicap à l'agenda, mais

cela ne se fera que si nous participons nous-

mêmes. « Rien sur nous sans nous » n'est pas

seulement une obligation que nous pouvons

faire reposer sur les épaules des autres. C'est

quelque chose que nous devons réaliser en

participant, en parlant et en exerçant une

influence nécessaire pour s'assurer que les

autres répondent et répondent à nos demandes,

en se basant sur nos besoins légitimes.

## Des résultats attendus sur le long terme.

Le résultat des six mois de la présidence danoise

n'est pas forcément quelque chose qui sera

visible de suite après juin 2012, mais nous

espérons qu'il y aura certains effets qui dureront

Disabled Peoples Organisations Denmark (DPOD) a été fondée en 1934 et est composée de 32 organisations membres nationales représentant plus de 320 000 personnes en situation de handicap au Danemark.

Les membres de DPDO sont des ONG DE personnes handicapées et de leurs familles et non des organisations POUR les personnes handicapées.

DPDO est membre du Forum Européen des Personnes Handicapées

et contribueront de manière significative à des changements dans le processus politique en UE. Mais les succès ne viennent pas d'eux-mêmes. C'est pour cela que **nous avons besoin d'un mouvement européen des personnes handicapées fort, visible et qui sait comment utiliser la Convention des Nations-Unies, ratifiée par les deux tiers des pays de l'UE et par l'UE elle-même.**

« Nous avons besoin d'un mouvement européen des personnes handicapées fort, visible et qui sait comment utiliser la Convention des Nations-Unies »

Certains pourraient se demander pourquoi DPDO n'attend pas que le Danemark fasse pression sur le Conseil des Ministres pour accepter le potentiel d'une directive large couvrant

l'interdiction et la prévention de toutes les formes de discrimination. Simplement, je ne pense pas que ce soit le Conseil des Ministres qui agira pour interdire toutes les formes de discrimination, par exemple basée sur la religion, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique l'âge ou le handicap. En effet, les Etats membres craignent d'être sanctionnés pour le non respect d'une ou deux de ces perspectives

J'espère que la présidence danoise va exercer une pression sur l'UE, mais aussi devenir un bon exemple à suivre par les prochains états membres qui seront responsables de la présidence de l'UE.